

Bruxelles, le 30 Mars 1843.

1848

DIRECTIONduMusée Royald'Histoire NaturelleN° 91Objet :

rapport annuel

à Mr. le Ministre de l'Intérieur,

Mr le Min.

Les Statuts organiques du Musée royal d'Histoire Naturelle m'imposent l'obligation de vous adresser tous les ans un rapport sur la situation de cet Etablissement et de vous signaler les améliorations que je crois pouvoir y faire introduites.

N'ayant pris la Direction du Musée qu'au mois de Mai 1846, il n'a paru convenable d'ajourner à cette année la présentation de mon premier rapport. Il comprendra ainsi tout le temps qui s'est écoulé depuis que je suis entré en fonction jusqu'à la fin de 1847.

Depuis deux ans, le Musée a subi un bouleversement presque complet. Pendant l'hiver de 1845-1846, le transfert de l'ancienne Bibliothèque de la Ville de Bruxelles dans le local occupé par la Bibliothèque royale et le logement des Académies des Sciences et de médecine dans les Bâtiments du Palais de l'ancienne Cour, ont obligé le Musée d'Histoire naturelle à abandonner une grande partie du local qu'il avait occupé jusqu'alors. Il fallut enlever avec une précipitation bien regrettable les riches collections qui s'y trouvaient classées; /fol 1<sup>v</sup> et comme le local nouveau n'était pas prêt à les recevoir, l'Administration d'alors fut obligée d'entasser les objets sans ordre et même d'en emballer une partie. C'est dans cet état que j'ai trouvé le Musée; tout y était à refaire.

RBINS


 RBINS36583  
 BEL IRSNB AJL1A/H16

La nouvelle salle occupée jadis par l'Ecole de Médecine a été achetée au mois de Mai, sauf la peinture des planchers. Des dépenses considérables ont été faites pour son aménagement et son ameublement; et les deux crédits de 12500 fr. chacun alloués aux budgets de 1847 et 1848 serviront exclusivement à les couvrir; Cependant cette dépense quelque considérable qu'elle paraisse, n'a procuré ou alloué, aucun accroissement réel; car elle n'a eu pour but que de l'indemniser de la perte d'une partie de ses anciens locaux causée au Musée de l'Industrie. C'est un fait qu'il s'importe de constater.

Cette nouvelle galerie, aujourd'hui remplie, renferme les mammifères (mêmes les Pachydermes, les Primates et les Cétacés, parmi lesquels se trouvent la plupart des grandes pièces); et la moitié seulement des oiseaux. Le reste de ces deux classes d'animaux remplira, avec les reptiles et les poissans, tout ce que le Musée a conservé de son ancien local. Les animaux invertébrés, les fossiles et les minéraux ne pourront être exposés convenablement pour l'usage du public./fol 2<sup>e</sup>

Un tel état de choses est sans doute déplorable. De riches collections demeurent encastées dans des caisses va entassées presque dans des locaux beaucoup trop petits. Les magasins regorgent d'objets importants pour la Science et je ne trouve faute d'espace, dans l'impossibilité d'en tirer parti. Je n'ai pas non plus de local pour la Bibliothèque ni de cabinet de travail pour le Conservateur ni pour le Secrétaire du Musée. Ces Messieurs sont obligés de se tenir dans le Cabinet que j'occupe.

Afin de doter le Musée d'Histoire Naturelle ainsi que le Musée de Peinture et de Sculpture de locaux convenables et définitifs, Mr. l'architecte Suys a été chargé de dresser les plans d'un bâtiment nouveau à adosser au Palais de l'Ancienne Cour, du côté des bas-fonds de la rue de Buysbroeck, appartenant à l'Etat. Cette construction procurerait au Musée d'Histoire naturelle deux étages entiers, l'un au niveau du local actuel et l'autre immédiatement au

- 2 -

au dessous, composés chacun de six ou sept salles dont la disposition serait aussi avantageuse au placement des animaux vertébrés que celle de la Galerie nouvelle où ils se trouvent en ce moment, leur est défavorable. Cette dernière devrait être réservée aux animaux invertébrés, auxquels elle convient parfaitement. Vous me permettrez, Mr. le Ministre, d'appeler votre sérieuse attention sur ce point.

Le peu d'étendue du local n'est pas le seul obstacle qui s'oppose au développement du Musée. L'insuffisance du crédit porté au Budget de l'Etat en sa faveur, m'empêche souvent de profiter des occasions favorables de l'enrichir et de le placer à la hauteur des / fol 2<sup>v</sup> progrès de la Science. Les collections présentent encore d'immenses lacunes; Il y a certaines classes qui ne sont représentées que par un petit nombre d'espèces, parmi lesquelles on recherche encore en vain certains types indispensables à l'étude. La collection anatomique, si l'on en excepte un certain nombre de squelettes est aussi entièrement à former. Or, son utilité est incontestable; car l'examen des caractères extérieurs des animaux est insuffisant pour acquérir une connaissance approfondie de la zoologie; il faut nécessairement y joindre l'étude de l'organisation intérieure qui fournit ordinairement à la science les données les plus certaines.

Une augmentation du chiffre du budget est donc indispensable. Les ressources du Musée royal de Bruxelles dont les besoins sont grands parce qu'il embrasse tous les détails de la Science, dont quelquefois en dessein de celles qui sont mises à la disposition des Musées des Universités qui ne servent qu'à l'enseignement élémentaire. Il est aussi, sous ce rapport dans un état d'infériorité déplorable vis-à-vis des autres établissements de l'Etat dans la capitale. Je m'abstiendrai, Monsieur le Ministre, de faire aucune comparaison, mais je considère comme un devoir de vous faire remarquer combien les principes de la justice distributaire sont loin d'être observés dans cette circonstance.

Le Budget du Musée s'est élevé jusqu'ici à 14.000 francs, auxquels / fol 5<sup>2</sup> il faut ajouter pour chacune des années 1847 et 1848, 12500 francs destinés à l'appropriation du nouveau local. C'est un chiffre de 26.500 francs qui a été alloué depuis deux ans; j'ose espérer, Mr. le Ministre, qu'il deviendra définitif en 1849 et qu'il sera alors possible de donner un certain développement qui sont les plus en souffrance.

Les prescriptions des règlements ont été exécutées aussi rigoureusement qu'il a été possible. Certaines dispositions avaient déjà fait l'objet de mes observations verbales à l'époque de ma nomination aux fonctions de Directeur et l'expérience a prouvé que je ne m'étais pas trompé. Les règlements ont été empruntés à des Etablissements bien différents du Musée d'histoire naturelle et malgré les modifications qu'ils ont subies avant d'être appliqués à celui-ci, je crois pouvoir affirmer de nouveau qu'ils renferment des dispositions inutiles et nuisibles au Service de l'Etablissement. Ainsi le Conseil de Surveillance est particulièrement chargé de faire, tous les ans, un rapport, de donner son avis sur le budget et les comptes et sur les acquisitions d'objets d'histoire naturelle. Quant à ce dernier point, l'exécution du règlement est à peu près impossible. Les acquisitions se font presque toujours pendant mes voyages, où lorsque des marchands passent à Bruxelles ou bien encore par correspondance à l'étranger, en me réservant la faculté de renvoyer les objets qui ne conviendraient pas au Musée. Or dans tous ces cas, / fol 5<sup>v</sup> il n'est guère possible d'avoir l'avis du Conseil de Surveillance. Les marchands, en général, n'aiment pas d'attendre longtemps une réponse définitive surtout lorsqu'ils offrent des objets importants ou recherchés. L'autorisation ministérielle seule peut être ordinairement réclamée dans ces circonstances et l'avis du Conseil, qui est la règle d'après l'article 34, ne saurait être dans la pratique qu'une rare exception. D'ailleurs personne n'est mieux que le Directeur en position de connaître les besoins de l'établissement confié à ses soins, personne aussi n'a intérêt, autant que lui à tirer le meilleur parti de ses ressources et à le faire marcher contentement dans la voie du progrès.

O'est donc dans la personne même du Directeur que le Gouvernement doit trouver des garanties de capacité et de probité. Lorsque ces garanties existent une institution spéciale établie comme obstacle contre des abus éventuels est non seulement inutile, mais nuisible par la dépense qu'elle occasionne sans aucun fruit et par le retard qu'elle apporte à l'expédition des affaires.

L'article 16 des Statuts organiques du Musée a été, par arrêté du 25 Mai 1847, modifié dans ce sens que les naturalistes attachés au Musée pour aider/ fol 4<sup>r</sup> le Directeur dans les travaux scientifiques porteront désormais le titre de Conseervateur au Musée royal d'histoire Naturelle et seront nommés par le Roi. Un second arrêté du même jour a, conformément à ma proposition, nommé Conservateur Mr. F.Th. Schuermans qui a été longtemps attaché au Musée en qualité de Membre de l'ancienne Commission administrative et du Conseil de Surveillance. Aucun autre changement n'est survenu dans le personnel.

La création d'un emploi de préparateur pour l'anatomie comparée serait extrêmement utile. La Collection Ostéologique renferme un grand nombre de pièces fort remarquables dont plusieurs n'ont pu être montées faute de préparateur et d'emplacement. Je citerai particulièrement les squelettes d'Eléphant, de Buffle, d'Aurochs, d'Hippopotame de Narvall, d'hyperodon et de Giraffe. Ces deux derniers animaux ayant été acquis en chasse, la présence d'un préparateur d'anatomie comparée aurait été d'un grand secours pour en faire deux pièces parfaitement belles et complètes. Mais il a fallu après les avoir entièrement dépouillées les abandonner en quelque sorte, sauf à les reprendre plus tard lorsque les circonstances le permettront. Dans l'intervalle un fâcheux accident a fait perdre au squelette de Giraffe une grande partie de sa valeur. Placé dans un local mal clos, un pied tout entier a disparu/ fol 4<sup>v</sup> et toutes les recherches qui ont été faites pour le retrouver sont demeurées infructueuses. Je me hâte d'ajouter, Mr. le Min., que ce fait est antérieur à mon administration.

Le Musée ne possède encore aucune préparation de parties molles d'animaux, il a fallu se borner à quelques pièces ostéologiques. Le montage des squelettes qui se trouvent aujourd'hui en magasin, ainsi que la préparation de ceux des animaux vertébrés du pays, peuvent occuper exclusivement un homme habile pendant des années.

Un seul élève-préparateur est attaché en ce moment au Musée. Mr. Alfred Wesmeel nommé très jeune à cet emploi, n'a montré jusqu'ici que d'assez faibles dispositions pour l'art de la taxidermie. Aussitôt que l'occasion s'en présentera j'aurai l'honneur, Mr. le Min., de vous proposer l'adjonction d'autres élèves. Cet emploi qui est un véritable apprentissage, étant gratuit, n'impose au Musée d'autres charges qu'une légère dépense d'outils et de matériaux destinés aux préparations.

Les objets d'histoire naturelle acquis depuis le mois de Mai 1846, se répartissent, en raison de la classe à laquelle ils appartiennent de la manière suivante :

Mammifères . . . . . 64

Squelettes de Mammifères . . . . . 5

Oiseaux . . . . . 19

/ fol 5<sup>F</sup>

Oiseaux . . . . . 2676

Squelette d'oiseaux . . . . . 5

Reptiles . . . . . 74

Poissons . . . . . 40

Mollusques & Zoophytes 1000 (environ)

Insectes . . . . .

Plantes sèches . . . . . 120

Échantillon de bois . . . . . 158

Minéraux . . . . . 20

Un certain nombre d'ossements des tourbières de la Flandre.

Ces acquisitions doivent paraître très considérables en regard au chiffre plus que modeste affecté aux achats. Mais il est à remarquer

que la plupart des objets mentionnés ci-dessus ont fait partie de ma collection particulière acquise par l'état et qui ne sont pas encore payées. Les fonds disponibles du budget de 1846 et 1847 ont dû servir à solder les dettes antérieures et notamment celles contractées par l'ancienne Commission Administrative qui s'élevaient à environ 7.000 francs, lorsque j'ai pris la Direction du Musée.

Parmi les objets mentionnés ci-dessus, il en est quelques uns notamment les plantes sèches et les échantillons de bois du Pérou, qui ont été offerts par Mr. le Baron Popelair de Terloo. C'est un nouveau don ajouté à tous ceux que cet amateur plein de zèle et de désintéressement nous a déjà faits et qui l'ont placé au premier rang des donateurs du Musée./fol 5<sup>V</sup>. Mr. le Directeur Rieger de Bruxelles a aussi envoyé du Mexique, où il réside depuis plusieurs années, des coquilles intéressantes recueillies dans les environs de Mazatlan.

Au moyen de quelques uns des doubles qui se trouvent dans les magasins, j'ai fait des échanges contre des objets utiles aux Collections. Des relations de ce genre ont été établies avec plusieurs musées indigènes et je me propose de les étendre davantage lorsque j'aurai pu faire le catalogue de tous les objets que j'ai à offrir.

L'un des moyens les plus efficaces d'enrichir le Musée de l'état d'objets précieux et surtout d'objets inédits, toujours d'un grand intérêt pour la Science, est incontestablement l'envoi de naturalistes chargés de recueillir dans les contrées peu connues, des Collections zoologiques. Ces voyages d'exploration, lorsqu'ils sont exécutés avec zèle et intelligence, fournissent ordinairement d'abondantes récoltes et deviennent souvent l'objet de publications importantes. Dans la plupart des pays qui nous avoisinent les Gouvernements saisissent avec empressement les occasions de faire explorer à leurs frais, les contrées lointaines et s'honorent de voir paraître ensuite sous leurs auspices, ces grandes publications qui témoignent du haut intérêt qu'ils attachent au progrès de la Science.

/ fol 6<sup>r</sup>. Dans ces derniers temps quelques tentatives de ce genre ont été faites chez nous. Le Sr. Claret, ancien élève-préparateur du Musée a obtenu un subside pour explorer la colonie naissante de Santo-Thomas; et le Dr. Maris, également subventionné par l'Etat, l'a mis en route, il y a un an, pour visiter différentes localités américaines et particulièrement le Paraguay.

Je regrette de devoir dire que ces deux voyageurs n'ont nullement répondu à l'espoir qu'on avait fondé sur eux. Depuis le départ de Mr. Claret, l'Administration du Musée n'en a reçu aucune nouvelle, et il est copéndant certain qu'il se trouve en ce moment encore à Santo Thomas où il a été constamment à même de faire de riches collections. La durée de son absence avait été fixée à deux années, qui doivent être écoulées aujourd'hui. Mr. Maris est revenu récemment sans avoir atteint le terme de son voyage; tout le fruit que le Musée en a retiré consiste en deux oiseaux et un crabe en mauvais état et de très peu de valeur. L'échec de ces entreprises tient à plusieurs causes qu'il est inutile d'énumérer ici. Je me bornerai aujourd'hui à insister sur la nécessité de rétribuer les naturalistes-voyageurs assez généreusement pour avoir le droit d'exiger que tout leur temps soit consacré à l'accomplissement de leur mission et que tous les objets d'histoire naturelle, sans aucune exception, recueillis par eux, soient la propriété de l'Etat. /

fol 6<sup>v</sup>. Le Musée possédait depuis longtemps quelques objets d'antiquité ou de curiosité, notamment des momies péruviennes et un superbe vase en cristal de roche. En vertu de l'autorisation de notre prédécesseur, j'en ai fait la remise à Mr. le Conservateur du Musée des Antiquités.

J'ai déjà eu l'honneur de vous dire, Mr. le Min., que dès que la Galerie avait été achevée, je m'étais occupé d'y classer des mammifères et des oiseaux. Ce travail ne s'est pas borné au simple placement des objets sur les tablettes; j'ai voulu tout en les groupant dans un ordre plus convenable que celui où ils se trouvaient

dans l'ancienne galerie, déterminer exactement leur espèce et corriger les nombreuses erreurs des anciens registres, dans lesquels la plupart des objets ne portaient même aucun nom scientifique. A mesure que les différentes genres sont ainsi étudiés à un examen approfondi, les nombreuses espèces qui se trouvent dans les magasins y sont intercalées; et toutes sont inscrites en même temps, dans les inventaires avec les renseignements convenables et sur des bulletins séparés destinés à former les catalogues méthodiques. Il est ainsi satisfait aux articles 24 de l'arrêté royal organique et 43 du Règlement.

fol 7<sup>r</sup>. La collection ornithologique dont je m'occupe moi-même en ce moment étant considérable, je ne puis préciser l'époque vers laquelle elle pourra être entièrement mise en ordre et cataloguée. J'espère, Mr. le Min, terminer ce travail difficile en 1849 et m'occuper ensuite des Reptiles et des Poissons.

Mr. Schuermans travaille actuellement les mammifères dont le catalogue sera probablement achevé pendant l'année courante. Il entamera après cela les animaux invertébrés.

J'ai indiqué plus haut certains motifs qui militent en faveur d'une augmentation de crédit pour le Musée. Je dois signaler encore, dans ce but, la nécessité de la formation d'une bibliothèque zoologique; car sans livre il n'y a pas de travail possible. Aujourd'hui, je fais usage, dans l'intérêt de l'établissement de ma bibliothèque particulière, riche en ouvrages sur les animaux vertébrés, et au besoin, j'ai recours à la Bibliothèque royale qui possède quelques bons livres de zoologie et à celle de Mr. Robyns, où l'on trouve la plupart des publications concernant les animaux invertébrés. Nonobstant ce secours je me vois encore souvent privé de certains livres qui me sont indispensables.

La translation, dans le local du Musée d'histoire Naturelle, de louer les ouvrages de zoologie appartenant/ fol 8<sup>v</sup> aujourd'hui à la Bibliothèque royale serait une mesure fort utile. Ces livres joints au petit nombre de ceux que possède déjà le Musée formeraient le noyau d'une bibliothèque spéciale qui pourrait être rendue publique à certains jours

de la semaine ou même tous les jours. Les travailleurs y trouveraient un grand avantage dans la faculté de consulter les livres en présence des collections zoologiques objets de leurs études; et je puis ajouter, sans trop de présomption, que cette bibliothèque zoologique serait formée avec plus de discernement et à moins de frais, par des hommes obligés de faire une étude approfondie de la Science, que par des Bibliothécaires qui, en cette qualité, peuvent avoir infiniment de mérite et ne s'être jamais occupé de zoologie.

Il conviendrait pour atteindre ce but, de transférer au Budget de la Bibliothèque royale à celui du Musée d'histoire naturelle une somme égale à celle que le premier de ces établissements consacre annuellement à l'achat de livres de zoologie. Il n'y aurait de ce chef aucun surcroit de dépense pour l'état, mais un simple transfert.

Dans ce rapport, Mr. le Ministre, j'ai appelé votre attention sur quelques modifications qu'il faudrait me paraît convenable d'introduire dans l'Administration du Musée. D'autres mesures pourraient même être prises en vue de faciliter, dans notre pays, l'étude approfondie des Sciences zoologiques, mais leur exécution dépend des sacrifices pécuniaires que l'état consentirait à s'imposer pour cet objet.

Agr. Mr. le Min.

Le Directeur,

(paraphé) VD.